

Dédouplements en Terminale : faire respecter les textes !

De plusieurs académies remonte une « nouveauté »: fin des dédouplements en Terminale. En même temps, on « comprend » : désormais, il y a les stages d'anglais intensifs pour faire de l'oral !

Sans plaisanterie, à notre connaissance, il n'y a pas de nouveau texte sur les Terminales donc les anciens sont toujours valables. Autrement dit, **les LV n'ont pas à faire les frais des DHG réduites** (d'où l'importance de les rejeter, le cas échéant).

Les textes:

1. La circulaire de rentrée 2005.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>

« **Les dédouplements** : l'enseignement de la première langue vivante étrangère en classe de terminale des séries générales des lycées sera organisé en groupes allégés pour l'ensemble de l'horaire dû aux élèves. Il permettra de favoriser un travail plus intensif en expression et compréhension orales. Les assistants étrangers de langues vivantes des lycées seront prioritairement affectés à la mise en œuvre de cours de conversation organisés sous l'autorité des professeurs, en classe terminale. »

2. La lettre Flash du 20 octobre 2005.

http://www.education.gouv.fr/lettre_information/lettre_flash/lettre_flash_3.htm

« • Allègement des effectifs de langues en terminale des séries générales.

À partir de la rentrée 2005, l'enseignement de la première langue vivante étrangère en classe terminale des séries générales est organisé en groupes allégés pour l'ensemble de l'horaire dû aux élèves : ceci favorisera un travail plus intensif en expression et compréhension orales. »

« • Extension du programme d'allègement en terminale LV1.

Après une réduction des effectifs des classes de langues vivantes dans les classes terminales des séries générales (en 2005), ce programme d'allègement se poursuivra, dans les mêmes conditions, dans les séries technologiques et professionnelles. »

3. Le B.O n°23 du 8 juin 2006.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm>

« 3. L'allègement des effectifs de langue en terminale des séries générale, technologique et professionnelle.

Le regroupement des élèves des classes terminales sera organisé de telle manière en langue que chaque groupe n'excède pas une vingtaine d'élèves. L'allègement des effectifs sera mis à profit pour augmenter le temps de parole de chaque élève et développer ses compétences en communication orale. »

Le groupe LV national,
le 22/03/09.